

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 MAI 2019**

**Délibération**  
n° 2019.05.147

**Attribution des aides  
sports 2019**

**LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 mai 2019**

**Secrétaire de séance** : Gérard DEZIER

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Eric SAVIN à Michel BUISSON

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s)** :

Gilbert CAMPO, Karen DUBOIS, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.05.147**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**ATTRIBUTION DES AIDES SPORTS 2019**

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a décidé la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence facultative « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* » comprend deux axes :

1. Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu à ce jour 13 demandes de soutien financier concernant l'axe : « soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire » qui ont été instruites au regard des critères définis par la délibération n°103 du 15 mars 2018.

Il est proposé de retenir les 12 manifestations précisées dans le tableau en annexe pour un montant global de 27 800 €. En contrepartie du soutien financier, les différentes associations s'engagent à promouvoir GrandAngoulême en apposant la mention « avec le soutien de GrandAngoulême », accompagnée du logo de la communauté sur l'ensemble des supports d'information dans le cadre de ces manifestations.

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour ces éditions. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

**Considérant que ne peuvent pas, prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Vu l'avis favorable du groupe de travail sport du 16 avril 2019.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 14 mai 2019,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le soutien de GrandAngoulême aux manifestations sportives ou aux clubs sportifs cités en annexe pour un montant total de 27 800 €.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée, à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

**D'IMPUTER** la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>4 juin 2019</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>4 juin 2019</b>

## Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire: 13 demandes

Association	Projet et date	Informations	Soutien antérieur et montant	Montant sollicité en 2019	Montant proposé par GT sport
ALPG Canoë-Kayak	Championnat de France de Kayak-Polo 6 & 7 juillet Budget prev: 25 800 € hors valorisation	2 demandes qui datent de 2018, mais une seule demande par an et par porteur de projet	2016 – 2 000 € (+ prêt groupe électrogène du service assainissement sur les 3 jours)	GA 2 000 € CR 4 000 € CD 2 000 €	2 000 €
Association sportive de Sireuil (ASS)	15 <sup>ème</sup> édition Triathlon de Sireuil 2 juin Budget prev: 27 300 € Manif avec inscriptions	600 participants – Niveau Régional – label Triathlon durable – 3 communes aggro et 3 hors aggro – soutien à CUTIS LAXA International	2018 – 2 000 € (soutien également en 2017 à hauteur de 1 000 € car manifestation soutenue par ex CBC)	GA 2 500 € Commune 700 € CR 1 500 € CD 1 000 €	<b>M. MARTIAL ne prend pas part au vote</b>
Club de voile de Charente (CVAC)	Championnat de France de voile radio commandé de 1m Plan d'eau 30 mai au 2 juin Budget prev: 15 100 € (avec valorisation)	62 compétiteurs – manifestation gratuite – volet manifestation éco responsable bien développé		GA 1 500 € DDCSPP 1 500 € CR 1 500 € CD 1 500 € VA 1 000 €	<b>M. BUISSON ne prend pas part au vote</b>
Fédération Française Sports Universitaires (FFSU)	Championnats de France de Water-Polo, 1 <sup>ère</sup> fois dans la CA de GA Nautilus le 20 & 21 mars Budget prev: 12 620 €	16 équipes – 3 catégories – Nationale 1 & 2 garçons et Nationale filles 150 sportifs	Nautilus a été mis à disposition pendant 2 jours pour cette 1 <sup>ère</sup> édition	GA 500 € CR 1 500 € CD 1 000 €	Avis négatif
Sentiers de Boëme	29 <sup>ème</sup> édition de « La boucle de la Boëme » 2 & 3 mars 2019 Budget prev: 10 865 € Manif avec inscriptions	Épreuve pédestre et VTT 6 communes GA traversées Asso qui met en valeur, entretien et balise les chemins de randonnées	2018 – 500 € (soutien également en 2017 à hauteur de 500 € car manifestation soutenue par ex CBC)	GA 500 € CD 500 €	500 €
<b>Sous-total</b>				<b>7 000 €</b>	<b>5 500 €</b>

## Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire:

Association	Projet et date	Informations	Soutien antérieur et montant	Montant sollicité en 2019	Montant proposé par GT sport
Les Rapid's de la Boème	EKIDEN Trail Mouthiers / Boème le 27 avril 2019 Budget prev: 16 840 € Manif avec inscriptions Challenges départementaux	1000 participants attendus – ancien trail de la Boème – pls épreuves de sport de nature, trail, marche nordique, randonnée...	2017 – 700 € (au titre du soutien des manifestations de ex CBC) 2016 – 1 000 €	GA 600 € CD 500 € Commune 3 000 €	600 €
Joggeurs Briauds	11 <sup>ème</sup> édition « La Braconnienne Briaude » 1 septembre 2019 Budget prev: 17 020 € (hors valorisation) Manif avec inscriptions et challenge des trails de Charente	Course de nature réalisée en exclusivité en forêt de la Braconne 855 participants en 2017 Soutien logistique du CSA 515 <sup>ème</sup> RT	2018 - 1 000 € (soutien également en 2017 à hauteur de 1 000 € car manifestation soutenue par ex BC)	GA 1 000 € CD 500 € Commune 400 € Sponsors 3 100 €	1 000 €
Braconne Rando Club (BRC)	22 <sup>ème</sup> Transbraconnienne Manifestation nationale 19 mai Budget prev: 23 200 € Manif avec inscriptions	2 000 participants Volet éco manifestation très développé Dossards offerts à gagner (15)	2018 – 2 000 €	GA 2 000 € Commune 2 200 € CD 2 500 € Sponsors 1 500 €	2 000 €
CD pétanque	Coupe d'Europe des clubs (2 <sup>ème</sup> année / 3) Boulodrome « Louis Gilbert » du 28 nov au 1 déc Budget prev: 96 050 €	Budget 2018 – 71 810 € + 12 k€ chambres d'hôtel + 3 k€ boissons + 5 k€ bus GA Rdv à prendre pour volet éco manif	2018 – 700 €	GA 2 000 € CD 1 500 € CR 1 500 € - Commission Européenne 4 000 € FDVA 14 000 €	1 500 €
<b>Sous-total</b>				<b>5 600 €</b>	<b>5 100 €</b>

## Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire:

Association	Projet et date	Informations	Soutien antérieur et montant	Montant sollicité en 2019	Montant proposé par GT sport
Team Afflalaye Boxing	Choc des guerriers Carat le 26 octobre Budget prev: 60 000 €	Plateau international – retransmission télévisée – soutien à l'association « Agathe & Paul »	2018 montant proposé de 8 000 € mais manifestation annulée	GA 8 649,16 € VA 9 000 € CD 7 000 € CR 7 000 € Sponsors 14 000 €	8 000 €
ACFC	18 <sup>ème</sup> tournoi national U11 Stade Lebon les 1 & 2 juin Budget prev: 14 500 €	32 équipes de toute la France, 400 footballeurs, 176 matchs, 100 bénévoles, 4 000 spectateurs	2018 – 1 000 €	GA 1 000 € CD 4 000 €	1 000 €
SAXV	Tournoi Guy Mary 11 mai Budget prev: 16 100 €	Des clubs de top 14 & +25 clubs de la Région Nouvelle Aquitaine – 1 000 enfants		GA 3 000 € VA 1 600 €	1 200 €
G2A	3 demandes: 1: Foulées (162 500 €) 2: Finale nationale du CF des clubs (8 550 €) 3: Meeting national (32 550 €)	1 seule demande par an et par porteur de projet Budget prev: 203 600 €	6 000 € répartis de la façon suivante: 4 700 € meeting national 1 300 € bus STGA foulées	1: 1 500 € 2: 1 000 € 3: 6 500 € Total: 9 000 €	7 000 €  - 1 287 € pour les navettes STGA
<b>Sous-total</b>				<b>21 649,16 €</b>	<b>17 200 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>34 249,16 €</b>	<b>27 800 €</b>